

**La Semaine du Son/ De Week van de Klank, vous invite à participer
à sa 10^{ème} édition à Bruxelles, mais aussi en Wallonie et en Flandre !**

Pour cette 10^{ème} édition, qui aura lieu du 27 janvier au 2 février 2020 à Bruxelles et du 3 au 9 février en Flandre et en Wallonie, la Semaine du Son propose de mettre en lumière vos activités liées au sonore.

S'adressant tant au **grand public** qu'aux **passionnés**, la Semaine du Son propose une série d'événements, concerts, expositions et installations, écoutes, conférences, stages, master classes, balades sonores, projections, concours, ateliers, expériences diverses...

Un espace de réflexion ouverte, informative, ludique et didactique dans quatre domaines liés au son :

- la **création** (les écritures du sonore, la musique, la radio, le cinéma, les installations sonores, le rapport image/son...),
- la **diffusion** (qualité, moyens et formes de diffusion...)
- l'**environnement** (acoustique des lieux, les sons de la ville, les nuisances sonores...)
- la **santé** (santé auditive, niveaux d'écoute, niveaux sonores des concerts...)

Parallèlement aux productions de la Semaine du Son, **tant à Bruxelles qu'en Wallonie ou en Flandre**, nous invitons toute structure, artiste ou passionné du son à proposer un projet d'activité autonome. Les événements retenus pourront alors être présentés dans le cadre de la Semaine du Son et bénéficieront de sa visibilité : insert dans le dossier de presse et dans la brochure-programme distribuée à plus de 10.000 exemplaires, spots radio, distribution d'affiches dans différents réseaux de distribution d'affichage public, communication via les newsletters, notre page Facebook et notre site...

Quelques points à retenir :

- L'accès devra être entièrement gratuit pour le public
- La dimension ludique, expérimentale ou pédagogique est un plus
- Toutes les activités doivent respecter les niveaux sonores du 'LABEL 90 dB CONCERT'

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site <http://lasemaineduson.be> et plus particulièrement nos archives des éditions passées

**Les projets sont à envoyer le plus tôt possible et au plus tard le 15 septembre
via le formulaire en ligne sur notre site**

La description de votre projet ne doit pas dépasser 4.000 caractères (une page A4).

Vous pouvez y insérer des liens pour des extraits sonores et/ou vidéo.

Dès réception du formulaire complet, vous recevrez un accusé de réception.

Pour tout renseignement : info@lasemaineduson.be

L'équipe organisatrice de la Semaine du Son